DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE PROJET /FICHE SIGNALÉTIQUE SUR LES POLITIQUES DE SAUVEGARDE (PID/ISDS)

Financement additionnel

Rapport n°: PIDISDSA17097

Préparé/mis à jour le 24 février 2016

INFORMATIONS DE BASE

A. Données de base sur le projet

Pays:	Djibouti	N° d'identification du	P158696	
1 ays.	Djibouu	projet :	1130070	
		N° d'identification du projet initial :	P130328	
No. d'Identification du projet :	Deuxième financement additionnel du projet de renforcement des filets sociaux de Djibouti (P158696)			
No. d'Identification du projet initial :	Projet de renforcement des filets sociaux - Réponse à la crise (P130328)			
Région :	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD			
Date estimée de l'évaluation :	16 mars 2016	Date estimée de présentation au Conseil :	31 mai 2016	
Domaine de Pratique d'expertise (principal) :	Protection sociale et emploi	Instrument de prêt :	Financement d'un projet d'investissement	
Secteur :	Autres services sociaux (100 %)			
Thème:	Filets de protection sociale/assistance sociale et services sociaux (40 %), politiques et systèmes du travail et de la protection sociale (30 %), nutrition et sécurité alimentaire (20 %), santé infantile (10 %)			
Emprunteur(s)	Ministère des Finances (Djibouti)			
Organisme de mise en œuvre	AGENCE DJIBOUTIENNE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (ADDS)			
Financement du projet (millions de dollars)				
Source de financement	Montant			
EMPRUNTEUR/BÉNÉFICIAIRE			0,00	
Association internationale de dével	loppement (IDA)		4,00	
Déficit de financement :			0,00	
Coût total du projet	4,00			
Catégorie environnementale	B - Évaluation partielle			
Décision				
Autres décisions (s'il y a lieu)				
S'agit-il d'un projet répétitif ?	Non			
S'agit-il d'un projet transféré ? (cette information ne sera pas communiquée)				

B. Introduction et contexte

Contexte national

Il est stratégiquement important de poursuivre l'action entamée dans le pays pour l'accompagner dans la mise en place d'un système de filets de protection sociale pérenne privilégiant le capital humain. Le projet a donné lieu à l'élaboration de procédures opérationnelles efficaces et efficientes et sa gestion est jugée satisfaisante. Il a réussi à jeter les bases de la prévention de la malnutrition à Djibouti, où la mise en œuvre du registre social se poursuit.

Contexte sectoriel et institutionnel

Les activités modifiées et mises à l'échelle devant être financées par le Deuxième Financement Additionnel (FA2) sont pleinement compatibles avec l'ODP actuel, qui reste très pertinent, mais sera révisé pour intégrer un objectif de base du projet actuel qui n'a pas été ressorti dans l'Objectif de Développement du Projet (ODP). Ces activités cadrent avec la Vision 2035 du pays, dont l'un des quatre piliers est la consolidation du capital humain et qui vise à réduire la pauvreté et à jeter les bases d'une croissance partagée en mettant à profit le potentiel humain et économique du pays. Elles sont aussi en phase avec la stratégie de partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec Djibouti pour les exercices 2014-2017, soutenant directement son premier pilier, à savoir la réduction de la vulnérabilité. Ces activités sont également pleinement alignées sur la stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et elles soutiennent la mise en œuvre d'un nouveau contrat social et le renforcement de la résilience des populations locales.

C. Objectif(s) de développement envisagé(s) pour le projet

Objectif(s) de développement du projet initial

L'objectif de développement est de : a) créer des opportunités d'emplois temporaires pour les personnes pauvres et vulnérables à travers des projets communautaires à forte intensité de maind'œuvre ; et b) améliorer les pratiques nutritionnelles pour les enfants d'âge préscolaire et les femmes enceintes/allaitantes participant au programme.

Nouvel objectif de développement – Financement additionnel

L'objectif de développement est de : soutenir la mise en place d'un système de filets de protection sociale pour : i) améliorer le ciblage ; ii) améliorer les pratiques nutritionnelles ; et iii) créer des emplois temporaires en faveur des personnes pauvres et vulnérables.

Principaux résultats

Nombre de bénéficiaires des programmes de protection sociale

Nombre de femmes bénéficiaires des programmes de protection sociale

Nombre de femmes enceintes/allaitantes, d'adolescentes et/ou d'enfants de moins de cinq ans couverts par les services nutritionnels de base

Femmes enceintes/allaitantes, adolescentes et/ou enfants de moins de cinq ans couverts par les services nutritionnels de base – Autres (préciser)

Proportion de femmes ayant participé aux sessions de sensibilisation à la nutrition qui allaitent

exclusivement leurs enfants au sein au cours des six premiers mois de leur vie

Nombre de jours-personnes d'emplois communautaires à haute intensité de main-d'œuvre fournis à des membres valides de ménages pauvres/vulnérables.

Nombre de personnes s'étant vu attribuer un « numéro social unique »

D. Description du Projet

Le projet vise à poursuivre la mise en œuvre, l'extension et l'adaptation du programme de nutrition et de travail, ciblant les ménages pauvres et vulnérables comprenant des femmes enceintes et des enfants d'âge préscolaire dans certaines zones. La conception du programme sera adaptée de sorte à compléter le programme de transferts monétaires et à prendre en compte les enseignements tirés de sa mise en œuvre. Le programme de nutrition serait étendu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Djibouti-ville. Certes, le nouveau programme national de transferts monétaires constitue le filet de protection sociale de base par excellence (couvrant l'ensemble du pays), mais le programme de travail pour sa part serait mieux ciblé dans certaines zones en dehors de Diibouti-ville (il cessera d'être mis en œuvre à Diiboutiville). Un objectif clair du FA2 est de promouvoir l'institutionnalisation de l'approche communautaire de la prévention de la malnutrition, en collaborant avec le ministère de la Santé et d'autres intervenants, dont le ministère de l'Agriculture et des partenaires de développement tels que le Programme alimentaire mondial et l'UNICEF. Pour atteindre cet objectif, un projet pilote a été lancé dans le cadre du projet initial en collaboration avec le secteur de la santé (par le biais du Projet d'amélioration de la performance du secteur de la santé (PAPSS)) afin d'assurer la pérennité des activités de prévention à base communautaire et d'encourager l'utilisation appropriée des services de santé maternelle et infantile offerts dans les centres de santé.

Par ailleurs, on aura un soutien continu à l'établissement des bases d'un meilleur ciblage par les programmes de filets de protection sociale; b) soutien continu à la création et la mise en œuvre du registre social pour améliorer l'identification des bénéficiaires, le ciblage, la prestation de services et la coordination des programmes à un coût réduit; c) soutien au gouvernement dans la formulation d'une vision nationale pour la protection sociale, y compris l'évaluation de la stratégie actuelle de protection sociale (2013-2017) et l'élaboration d'une stratégie de protection sociale au-delà de 2017; d) affinage de la conception du programme national de transferts monétaires; et e) appui au renforcement institutionnel, au renforcement des capacités et à l'amélioration de la coordination entres les intervenants.

Intitulé de la composante :

Composante 1 (programme de nutrition et de travail)

Explication (facultative)

Intitulé de la composante :

Composante 2 (fondation du système de filets de protection sociale)

Explication (facultative)

Intitulé de la composante :

Composante 3 (gestion et administration du projet)

Explication (facultative)

E. Site du projet et principales caractéristiques physiques des activités pour l'analyse des mesures de sauvegarde applicables (si ces éléments sont connus)

F. Spécialiste des politiques de sauvegarde environnementale et sociale présent dans l'équipe

Fatou Fall (GSU05)

II. MISE EN ŒUVRE

Le projet a donné lieu à l'élaboration de procédures opérationnelles efficaces et efficientes et sa gestion est jugée satisfaisante. L'Agence djiboutienne de développement social (ADDS) restera l'organisme de mise en œuvre responsable de la passation des marchés et de la gestion financière ainsi que du programme de nutrition et de travail (composantes 1 et 3). Le Secrétariat d'État chargé de la solidarité nationale (SESN) continuera de s'occuper des aspects techniques du registre social et des autres activités de la composante 2.

III. POLITIQUES DE SAUVEGARDE SUSCEPTIBLES DE S'APPLIQUER

Politiques de sauvegarde	Déclenchées?	Explication (facultative)
Évaluation environnementale PO/PB 4.01	Oui	
Habitats naturels PO/PB 4.04	Non	
Forêts PO/PB 4.36	Non	
Lutte antiparasitaire PO 4.09	Non	
Patrimoine culturel physique PO/PB 4.11	Non	
Peuples autochtones PO/PB 4.10	Non	
Réinstallation involontaire PO/PB 4.12	Non	
Sécurité des barrages PO/PB 4.37	Non	
Projets relatifs aux voies d'eau internationales PO/PB 7.50	Non	
Projets dans des zones en litige PO/PB 7.60	Non	

IV. Principaux problèmes liés aux mesures de sauvegarde et dispositions prévues

A. Récapitulatif des principaux problèmes

1. Décrire les problèmes liés aux mesures de sauvegarde et les impacts associés au projet
proposé. Recenser et décrire les risques d'impact étendu, important et/ou irréversible :

N/A

2. Décrire les impacts potentiels indirects et/ou à long terme découlant des activités prévues dans la zone du projet :

N/A			
3. Décrire toute alternative au projet (s'il y a lieu) susceptible d'aid impacts négatifs.	er à éviter ou à minimiser les		
N/A			
4. Décrire les mesures retenues par l'emprunteur pour prendre en politiques de sauvegarde. Fournir une évaluation de la capacité de l mettre en œuvre les mesures décrites.			
N/A			
5. Identifier les acteurs clés et décrire les mécanismes de consultation l'information sur les politiques de sauvegarde, en particulier au proêtre affectées.			
N/A			
B. Dates à respecter pour la communication de l'information (N.B. le s'appliquent que si la politique de sauvegarde correspondante est décl			
Évaluation environnementale/audit/plan de gestion/autre			
Date de réception par la Banque	30 avril 2012		
Date de soumission à l'Infoshop	30 avril 2012		
Pour les projets de catégorie A, date de communication du résumé analytique de l'évaluation environnementale aux administrateurs			
Communication « au niveau national »			
Djibouti			
Observations:	·		
Djibouti			
Observations:			
Djibouti			
Observations:			
Djibouti			
Observations:	l .		
Si le projet déclenche les politiques relatives à la lutte antiparasitaire et/ou au patrimoine culturel physique, ces questions doivent être respectivement prises en compte et communiquées dans le cadre de l'évaluation environnementale/l'audit/ou du PGE.			
S'il n'est pas prévu de diffuser l'un des documents ci-dessus dans le	e pays, expliquer pourquoi :		

Г

C. Indicateurs de contrôle de conformité au niveau institutionnel (à remplir au moment de la finalisation de la fiche signalétique à la réunion de décision du projet) (N.B. les sections ci-dessous ne s'appliquent que si la politique de sauvegarde correspondante est déclenchée)

PO/PB/PG 4.01 – Évaluation environnementale						
Le projet nécessite-t-il un rapport distinct d'évaluation environnementale (comprenant le PGE) ?	Oui	[]	No n	[]	S.O.	
Dans l'affirmative, le rapport d'EE a-t-il donc été examiné et approuvé par la division environnement du département technique régional ou le chef de service au pôle mondial d'expertise?	Oui	[]	No n	0	S.O.	[]
Le coût du PGE et les obligations connexes sont-ils pris en compte dans le crédit/le prêt ?	Oui	[]	No n	[]	S.O.	[]
Politique d'information de la Banque mondiale						
Les documents applicables sur les politiques de sauvegarde ont-ils été transmis à l'Infoshop de la Banque ?	Oui	[]	No n	[]	S.O.	0
Les documents applicables sont-ils parus au niveau national dans un lieu public sous une forme et dans des termes compréhensibles et accessibles aux groupes affectés par le projet et aux ONG locales?	Oui	[]	No n	0	S.O.	0
Ensemble des politiques de sauvegarde						
Le calendrier, le budget et les rôles institutionnels ont-ils été définis pour la mise en œuvre des mesures liées aux politiques de sauvegarde ?	Oui	[]	No n	[]	S.O.	[]
Les coûts relatifs aux politiques de sauvegarde ont-ils été intégrés dans le coût du projet ?	Oui	[]	No n	[]	S.O.	[]
Le mécanisme de suivi-évaluation du projet inclut-il le suivi des impacts et des mesures ?	Oui	[]	No n		S.O.	
Des modalités d'exécution satisfaisante ont- elles été arrêtées avec l'emprunteur et les documents juridiques du projet en rendent-ils bien compte ?	Oui	0	No n	0	S.O.	0

V. Contacts

Banque mondiale

Stefanie Koettl - Brodmann Économiste senior

Emprunteur/client/bénéficiaire

Ministère des Finances (Djibouti) Contact : M. Ali Mohamed Ali

Fonction:

Email:aligadileh@mefip_gouv.dj

Agences d'exécution

AGENCE DJIBOUTIENNE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (ADDS)

Contact : M. Mahdi Mohamed Djama Fonction : directeur général de l'ADDS

Email:aligadileh@mefip_gouv.dj

VI. Pour en savoir plus:

InfoShop Banque mondiale

1818 H Street NW

Washington, D.C. 20433 Téléphone : (202) 458-4500

Fax: (202) 522-1500

Web: http://www.worldbank.org/infoshop

VII. Approbation

Chef(s) de l'équipe de projet :	Stefanie Koettl - Brodmann		
Approuvé par :			
Conseiller pour les mesures de sauvegarde :	Nom:	Date :	
Directeur Responsable Unité Pratique Protection Sociale, Moyen Orient et Afrique du Nord	Nom:	Date:	
Directeur des opérations :	Nom:	Date:	